



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **CLUB CHARTER FLY 2 CF SOCIETE COOPERATIVE**, Rue de Montbrillant 88, 1201 Genève
2. Date du prononcé de dissolution: 28.09.2012
3. Suspension de faillite: 24.01.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.02.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Procurer à ses membres des occasions de réaliser sur le plan national et international des opérations commerciales et de faciliter la réalisation de telles opérations, notamment dans le domaine des transports terrestres, ferroviaires et aériens ainsi que dans les domaines liés avec le tourisme, ayant son siège Rue de Montbrillant 88 1201 Genève.

Pour tout renseignement :
Groupe n°4 022/388.89.04
2012 001633 U / OFA4

Office des faillites
1227 Carouge GE

00863521

